Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 90 (1961)

Heft: 4

Rubrik: Examens pour les maîtresses d'ouvrage en 1961

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La finance d'inscription, fixée à 40 fr. est à acquitter pour le 1er juin 1961, au compte de chèques postaux IIa 32, Direction de l'Instruction publique, Fribourg.

Les autres indications pratiques pour les diverses épreuves seront communiquées par circulaires en temps opportun.

Examens pour les maîtresses d'ouvrage en 1961

Samedi 8 juillet, de 8 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., à l'Ecole secondaire de jeunes filles, Fribourg, pour les épreuves écrites, orales et l'examen de coupe-confection-raccommodage. – La date des épreuves pédagogiques pratiques sera indiquée ultérieurement à chaque candidate.

Voici quelques précisions concernant le programme limité de cette année :

1. Instruction religieuse

A. Religion : La morale chrétienne. La liturgie catholique.

B. Histoire de la religion :

a) L'Ancien Testament.

b) Histoire de l'Eglise jusqu'à la Réforme exclusivement.

2. Pédagogie

Il est prévu un examen écrit de psychologie combiné avec un examen de pédagogie théorique, de méthodologie ou d'hygiène scolaire.

3. Langue maternelle

a) Section française : Diction et explication de textes ; il n'est prévu aucune limitation.

Littérature : La préparation du classicisme : Malherbe, Rambouillet, Corneille. – Les classiques : Pascal, Bossuet, Molière, Racine, La Fontaine, Boileau, Mme de Sévigné. – Rousseau. – Châteaubriand, Madame de Staël. – Les historiens : Thierry, Michelet, Taine.

b) Section allemande : *Literatur :* Ritterepos und Minnesang – Bürgerdichtung – Luther – Vorklassische Strömungen – Gœthe – Kleist – Eichendorff – Stifter – Gotthelf – Naturalismus – Heimatdichtung – Neuromantik – Expressionismus – Thomas Mann – Bergengruen-Wiechert.

4. Mathématiques

Selon programme.

5. Seconde langue

Selon programme et choix de textes (voir *Bulletin pédagogique* N° 8 du 15 juillet 1960, p. 206).

6. Histoire

Selon le programme du brevet, depuis : « Le siècle de Louis XIV... jusqu'à et y compris : « Le Sonderbund, la Constitution fédérale de 1848. »

7. Instruction civique

Pour les jeunes filles : La commune, la paroisse, le canton. – Les devoirs et les droits du citoyen.

Pour les jeunes gens : L'Etat, son but, ses ressources. Les dèvoirs et les droits du citoyen. – L'armée suisse.

8. Géographie

Cosmographie : Le soleil, la distance entre le soleil et la terre, les dimensions du soleil, le mouvement de rotation. La lune : la distance entre la terre et la lune, les dimensions de la lune, les phases et mouvements lunaires. Les éclipses de soleil, les éclipses de lune, les éclipses totales et les éclipses partielles.

Géographie physique : La répartition des continents et des océans. La répartition des végétaux selon le climat. Les continents : L'Asie (selon le programme du brevet). L'Amérique (selon le programme du brevet).

Géographie de la Suisse : La situation de la Suisse : la concordance entre ses limites naturelles et ses limites politiques ; les six chaînes des Alpes partant du Gothard avec les grands sommets et les cols importants. Les cantons des Alpes.

Le canton de Fribourg : ses limites, son étendue, ses régions naturelles : la plaine et la montagne.

9. Sciences physiques et naturelles

La physique, selon programme.

10. Branches graphiques

Selon le programme.

Observation : Il est rappelé que les notes de classe ne sont pas prises en considération si elles s'écartent trop des moyennes du jury des examens.